



SAVE

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

Versailles, le 10 avril 2016

Association agréée, déclarée loi de 1901

Site Internet : save1.fr

Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr

Monsieur le Préfet des Yvelines

Préfecture des Yvelines

1, rue Jean Houdon

78000 Versailles

Objet : CDT Yvelines
Mise en œuvre du CDT signé le 14 décembre 2015

Monsieur le Préfet,

SAVE est une union de vingt associations totalisant plus de 2000 adhérents, agréée au niveau départemental pour l'environnement et également comme association locale d'usagers.

Notre association en étroite liaison avec Yvelines Environnement a suivi de façon régulière, lors des réunions périodiques succinctes organisées par l'EPPS à Orsay, les préparatifs d'élaboration du CDT Yvelines. Nous avons pu identifier les difficultés de mise en place d'un contrat destiné à définir les étapes d'évolution de nos communes pour les quinze prochaines années.

Durant l'enquête publique, SAVE et ses associations membres se sont fortement mobilisées pour apporter des contributions et des propositions tant sur le cadre de vie que les évolutions économiques de nos territoires. La commission d'enquête n'a pas retenu nos propositions pas plus que celles de plusieurs communes y compris même de celles qui ont signé, parfois avec réserves, le document dans sa version finale.

Le contrat est maintenant dans sa phase de mise en place. Nous venons par le présent courrier vous solliciter pour connaître les dispositions que vous comptez prendre dans la suite des étapes annoncées dans le contrat, l'EPAPS nous ayant déclaré le 4 février que cette suite lui échappait.

Il est annoncé en page 226 du CDT la mise en place d'un **Comité de pilotage**. Pourriez-vous nous indiquer si ce comité a été mis en place et s'il a commencé ses travaux ?

Il est prévu la constitution d'un **Groupe projet** qui doit se découper en sous projets par thèmes en vue d'alimenter en analyses et études le comité de pilotage et surveiller les multiples études complémentaires annoncées dans le CDT. Le texte prévoit que ce groupe doit trouver ses participants et partenaires dans l'ensemble du tissu économique et social du territoire. Dans nos propositions nous avons fait des suggestions pour que l'ensemble des acteurs de nos territoires soit invité à contribuer à ces travaux. Du fait de notre implication dans le tissu social de notre territoire et de l'intérêt que portent nos membres à ces sujets, nous souhaiterions pouvoir être associés avec d'autres au travail partenarial que le CDT a prévu de mettre en place et ce, bien au-delà des brèves réunions informatives catégorielles de l'EPAPS sans échanges avec les autres acteurs.

Le CDT est un outil majeur pour le développement de notre territoire, qui nécessite une concertation loyale et transparente avec tous les acteurs du territoire. Nous espérons que nos suggestions retiendront votre attention et nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour étudier avec vous et vos services les meilleurs moyens pour nous associer utilement aux travaux qui vont devoir contribuer à affiner les nombreux points qui restent encore à préciser dans le cadre du contrat.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respectueuse considération.

Claude Ducarouge
Président de SAVE

PJ : nos propositions lors de l'enquête publique de 2015.

*Contribution du 24 février 2015 de 2 pages (sur la base de la version V7.1 du CDT alors en consultation)

« 13 Propositions de SAVE pour remettre la démarche sur une meilleure voie »